



Convocation pour entendu pour envoi de mail illicite

Par **eric50**, le **20/09/2017 à 20:32**

Bonjour, rn je vous contact car j'ai reçus un appel téléphonique d un commissariat de paris pour être entendu sur des envois de mails illicite. rn la dame m a dit qu elle contactait ses collègues de ma ville pour être entendurn J'aimerais savoir comment on peut avoir mon téléphone portable concernant des emails rn Comment se passe ce genre d enquêtern comment se passe ce genre de convocation rnrnrnrn Je vous remercie d'avance pour votre réponse. rnrnrn Cordialement

Par **Visiteur**, le **20/09/2017 à 20:47**

Bonjour, rn Cela dépend de ce qui est reproché ?

Par **eric50**, le **20/09/2017 à 20:50**

bonsoir rn la seule chose que la dame ma dit c est au sujet d envois de mail illicite et elle ne pouvait pas dire plus. rnrn cordialement

Par **Visiteur**, le **20/09/2017 à 21:02**

Et vous n'n'avez vraiment aucune idée ?

Par **eric50**, le **20/09/2017 à 21:27**

bonsoirrnben non, et je ne comprend pas que l appel soit sur mon portable et c etait un appel masquérsinon comment ca se passe ce genre d entretien si je peut appelé ca comme ca

Par **Tisuisse**, le **21/09/2017 à 07:49**

Bonjour,rnrnVous demandez à cette personne qu'elle vous envoie une convocation écrite car rien ne prouve qu'il s'agisse bien d'une fonctionnaire de police chargée d'enquêter.

Par **BrunoDeprais**, le **21/09/2017 à 07:50**

BonjourrnEtes vous sur que l'appel vient bien d'un commissariat?

Par **eric50**, le **21/09/2017 à 08:50**

bonjourrnc etait un appel masqué oui, mais la dame au bout du fil tres convainquante, et qui ferait celarnpourquoi la police ne fait pas cela?rnqu elle est leur facons de faire pour une convocation de ce type?

Par **Tisuisse**, le **21/09/2017 à 09:11**

C'est par courrier parce que cela laisse des traces.

Par **jodelariege**, le **21/09/2017 à 09:17**

bonjour avez vous eu une date et une heure de convocation? vous pouvez téléphoner au commissariat pour vérifier si vous avez bien une convocationrnqui ferait cela?:des petits plaisantins ,des gens qui ne vous aiment pas ...

Par **eric50**, le **21/09/2017 à 10:46**

bonjour rnje n ai pas eu de date et heure je n habite pas paris elle ma dit qu elle voyait avec

ces collegues de ma ville

Par **Tisuisse**, le **21/09/2017 à 10:51**

Et bien attendez donc une convocation de ses "collègues".
Par contre, si sur votre téléphone a été affiché le numéro de l'appelant, notez-le et vérifiez sur internet à qui appartient ce numéro.

Par **eric50**, le **21/09/2017 à 10:55**

non le numero est un appel masqué

Par **Tisuisse**, le **21/09/2017 à 10:58**

Donc, cela peut être un appel fantaisiste. Vous ne bougez pas tant que vous n'avez aucune nouvelle écrite.

Par **BrunoDeprais**, le **21/09/2017 à 12:29**

C'est clairement une connerie.
Lorsqu'une affaire n'est pas dans un même département, ça ne se passe pas entre commissariats, mais entre parquets.

Par **eric50**, le **21/09/2017 à 12:50**

Bonjour Mr Deprais
si je comprend bien la réponse de la dame que j'ai eu au téléphone n'aurait jamais pu être "je demande à mes collègues de ma ville" pour que je sois entendu.

Par **jodelariege**, le **21/09/2017 à 12:56**

bonjour quand on convoque quelqu'un quelque part on donne une heure, une date et un lieu....de plus on reçoit un courrier là vous n'avez rien de tout cela.....et que veut dire "mails illicites?" donc vous attendez il y a de grande chance que cela soit une blague de mauvais goût

Par **eric50**, le **21/09/2017 à 13:07**

meme si on n est pas dans la meme ville, si je comprend bien la police n aurait pas appelé mais envoyé un courrierrnca fait 1 semaine que j ai la trouille, je ne comprend pas cet appel sur mon portable, la dame m a demandé mon adresse et doit voir avec ces collegues dans ma ville.

Par **jodelariege**, le **21/09/2017** à **13:19**

bonjour au pire si vous recevez vraiment une convocation dans le commissariat de votre ville ce n'est pas la fin du monde....vous serez entendu et vous pourrez vous expliquer ,vous n'irez pas en prison....rnvous avez donné votre adresse à la dame?rnun conseil ne donnez aucun renseignement par téléphone à qui que ce soit : vous ne savez pas à qui vous avez à faire pour ma part je dis toujours "je ne fais rien par téléphone envoyez moi un courrier"

Par **eric50**, le **21/09/2017** à **13:25**

oui j ai donné mon adresse, cela fait maintenant 8 joursrnnoi ne pas donné d infos au telephone, je n ai pas l habitude et quand on me dit je suis de la police comme cette dame (tres convainquante)je donne mon adresse

Par **jodelariege**, le **21/09/2017** à **13:51**

et bien les prochaines fois vous ne donnez même pas votre adresse ,si "on" a réussi à avoir votre téléphone "on" réussira bien à avoir votre adresse....rne je ne dis pas que cette dame n'est pas de la police mais vous n'en avez aucune preuve pour le moment....c'est peut être la bouchère qui vous a appelé ... comment savoir? convaincante? j'ai l'habitude de dire qu'un bon commercial vend des patins à roulette à un cul de jatte .. les comédiens de cinéma sont aussi très très convaincants non?rndonc maintenant devenez parano pour défendre vos intérêts et votre tranquillité

Par **eric50**, le **21/09/2017** à **13:53**

merci jodelariege vous avez raison

Par **jodelariege**, le **21/09/2017** à **13:56**

avec plaisir bonne journée

Par **BrunoDeprais**, le **21/09/2017** à **13:59**

Bonjour Eric
Tout dépend de ce que vous entendez par "ma ville".
Paris étant une ville et un département, elle ne peut pas demander à une collègue de "votre ville" vu que vous n'habitez pas Paris.
La procédure est s'il y a un dépôt de plainte par une personne habitant Paris, et si la plainte est recevable, c'est un procureur du 75 qui va transmettre le dossier au parquet de votre département, auquel vous êtes rattaché, et ensuite, c'est le commissariat dont vous dépendez qui vous convoquera.
Voilà la procédure, sinon c'est du vent.
A votre place, je jouerais bien le jeu avec cette fameuse policière si elle vous rappelle.

Par **eric50**, le **21/09/2017** à **14:04**

oui je ne suis pas du 75 je suis à 700km
merci Mr Deprais je ne suis pas tout à fait rassurer mais je stress moins

Par **BrunoDeprais**, le **21/09/2017** à **14:20**

Ca s'appelle également la compétence territoriale et un Policier du 75 n'en a aucune dans la Manche.

Par **Visiteur**, le **29/12/2017** à **08:26**

Où est passé votre nouveau post, où vous disiez voir reçu une convocation du "groupe financier" ?

Par **eric50**, le **29/12/2017** à **08:54**

pragma je ne sais pas

Par **eric50**, le **29/12/2017** à **08:56**

pragma c est l administrateur qui l a effacer il y a surement un problème

Par **Tisuisse**, le **29/12/2017** à **10:58**

Eviter les doublons (doublons interdits par la charte) et la discussion doit se poursuivre sur la première file de discussion, sinon on fini par s'y perdre.

Par **eric50**, le **09/01/2018 à 20:29**

bonjour a tousrnj'ai ete convoqué pour audition, la police me suspect d envoi de mail illicite a la RH d'une entreprise pour laquelle j'ai travaillé il y a quelques année, j ai etais auditionné par de garde a vue,j ai repondu aux question et a la fin le policer ma fait lire mon audition et la signer, et il était incris que j'etais suspecté d envoi des mails, quelqu un pourrait m informer ce qui sera la suite merci d avance pour reponse

Par **Visiteur**, le **09/01/2018 à 20:39**

Vous les avez envoyés ? Ou pas ? Car cela change tout...

Par **eric50**, le **09/01/2018 à 20:46**

Bonsoir Pragmarnje ne les ai pas envoyé, mais j ai l impression que quelqu un ma bien piégé et la police crois que c est moi c est la RH qui me suspecte et il m a indiqué qu ils vont faire une réquisition sur linkedin pour des infosrnrnmerci d avance pour vos réponse

Par **eozen**, le **11/01/2018 à 13:34**

Bonjour tisuise,rnrnJe vous précise qu'A Montpellier , la PJ refuse d'envoyer des convocations écrites parce que c'est trop long pour convoquer du jour au lendemain!rnrnCdlmt.

Par **eozen**, le **11/01/2018 à 13:36**

Bonjour eric50, rnrnEn principe ce sont tous les ordis du logement que la PJ perquisitionnerrnrnCdlmt.

Par **eric50**, le **11/01/2018 à 14:16**

bonjour Eaozenrnjusqu'a ce jour ils me demandent rien sur les ordi a part lors de l audition, cela veut dire quoi? SVPrnje comprend rien, a part d etre sur de me faire avoirrnrncordialement Eric

Par **jacques22**, le **11/01/2018 à 15:57**

Si vous n'avez été ni mis en GAV ni perquisitionné ça n'a pas l'air d'intéresser beaucoup la PJ!

Par **eric50**, le **11/01/2018 à 17:22**

bonjour jasques22 merci de votre réponse c'est plutot rassurant, mais savez vous la suite qui sera donné a cette convocation et le soupcon inscrit sur le proces verbal merci pour votre réponse eric

Par **jacques22**, le **11/01/2018 à 18:34**

C'est a la seule discrétion du procureur!

Par **eric50**, le **11/01/2018 à 18:39**

merci jacque22

Par **Visiteur**, le **11/01/2018 à 18:42**

Bonsoir,rnEozen, Jacques22, merci de d'utiliser qu'un seul pseudo, cela évite aux autres de croirent que 2 personnes différentes leur répondent.